

Séance du 26 Juin 2023

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	22
PRESENTS	14
VOTANTS	16

DATE DE LA CONVOCATION

20/06/2023

OBJET

**Tarif Emplacement
restaurateur la clôture des
terrasses de l'été**

L'an deux mille vingt-trois, le lundi vingt-six juin à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme des Pays de L'Aigle légalement convoqués le vingt juin 2023, se sont réunis en session ordinaire, à la salle de réunion de la Cdc (sous-sol), sous la présidence de Monsieur Serge Delavallée

Présents : M. Cousin, M. Delavallée, M. Ferré, M. Gonnet, M. Gouverneur, M. Hurel, Mme Laruelle, M. Lecluyou, M. Le Glaunec, Mme Lebreton, M. Portet, Mme Regnier, Mme Rodriguez, M. Rondel

Excusés : Mme Haué, M. Martel, M. Thouin

Absents : Mme Grandclère, M. Harel, M. Matelot, M. Nouail, Mme Renard

Pouvoirs : M. Matelot donnant pouvoir à Mme Laruelle
Mme Haué donnant pouvoir à M. Le Glaunec

M. Philippe Rondel a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le président, dans le cadre de l'organisation du repas pour la clôture des terrasses de l'été, en plus du bœuf grillé, propose le principe de solliciter les restaurateurs locaux - Food truck, pour la vente d'autres repas que le bœuf grillé et pour consolider l'organisation des repas publics si le repas bœuf grillé est annulé pour diverses raisons.

Monsieur le président indique qu'il faut ici appliquer un droit d'emplacement. Il propose :
-100€ de droit d'emplacement.

Il est demandé aux membres du Conseil :

- **De déterminer** le tarif du droit d'emplacement pour des exposants restaurateurs de la clôture terrasses de l'été le 12 Août 2023 à Aube.
- **De voter** le tarif du droit d'emplacement pour des exposants restaurateurs de la clôture terrasses de l'été le 12 Août 2023 à Aube.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil d'administration :

- **DETERMINE** le tarif du droit d'emplacement pour des exposants restaurateurs de la clôture terrasses de l'été le 12 Août 2023 à Aube.

- **VOTENT** le tarif du droit d'emplacement pour des exposants restaurateurs de la clôture terrasses de l'été le 12 Août 2023 à Aube.

-100€ de droit d'emplacement.

Acte rendu exécutoire
Après publication le

Le Président,
Serge DELAVALLEE

OFFICE DE TOURISME
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE CEDEX

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DE L'ORNE

En exercice	22
Présents	14
Pouvoir	02
Votants	16
Vote pour	16
Vote contre	0
Abstention	0

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	22
PRESENTS	14
VOTANTS	16

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

DATE DE LA CONVOCATION

20/06/2023

OBJET

**Tarif Emplacement
restaurateur la clôture des
terrasses de l'été**

Acte rendu exécutoire
Après publication le

Le Président,
Serge DELAVALLÉE